



ROTAX MAX Challenge - Canada

BULLETIN TECHNIQUE 2021-2

ENTRÉE EN VIGUEUR: 19 AOÛT 2021

Règlement visé: **Challenge Rotax MAX Canada - Règlementation technique 2021**

Ce bulletin en rendu nécessaire en raison de la pénurie persistante de batteries au Canada.

L'article 6.8 Batterie et installation édicte:

6.8. Batterie et installation

Les batteries d'origine suivantes sont autorisées :
YUASA YT7B-BS (avec ou sans la marque Rotax)
ROTAX RX7-12B ou RX7-12L (lithium fer phosphate)

(...)

En raison de la pénurie, prenez avis que la marque de la batterie ne sera plus considérée comme un élément technique et ce, jusqu'à avis contraire.